

**Règlement particulier relatif à
la procédure donnant accès à
la sélection interuniversitaire
menant aux études de Master
de spécialisation en médecine
pour l'année 2024-2025**

-

Neurologie

A. PREAMBULE	- 3 -
I. CANDIDATURE	- 3 -
II. SÉLECTION ET ÉVALUATION.....	- 3 -
1. Les stages et éventuelles notes académiques	- 3 -
2. L'épreuve.....	- 4 -
III. COMPOSITION DU JURY D'ADMISSION AU MASTER DE SPÉCIALISATION	- 4 -
IV. CALENDRIER	- 4 -

A. Préambule

Le présent Règlement particulier relatif au Master de spécialisation en **Neurologie** complète les dispositions du Règlement général relatif à la procédure d'accès à la sélection interuniversitaire menant aux études de Master de spécialisation en médecine pour l'année académique 2024-2025.

Par leur inscription à cette procédure, les candidat.es reconnaissent avoir pris connaissance du Règlement du Jury interuniversitaire, du Règlement général de la procédure de sélection de l'ULiège, ainsi que du présent Règlement particulier et acceptent, par avance, les adaptations qui pourraient être apportées à ces règlements en cours d'année en vue de rencontrer une modification légale ou réglementaire, qu'elle qu'en soit la portée.

I. Candidature

Après avoir rempli les obligations telles qu'énoncées dans le Règlement général relatif à la procédure d'accès à la sélection interuniversitaire, le/la candidat.e remet au Décanat un dossier comprenant :

- Un curriculum vitae (avec coordonnées complètes et adresse mail officielle pour les étudiants ULiège)
- Une lettre de motivation adressée au **Professeur Pierre MAQUET**, Président du Master de spécialisation en **Neurologie**.

Ce dossier est à envoyer par e-mail à l'adresse catherine.little@uliege.be entre le **lundi 26 février et le dimanche 3 mars 2024 avant minuit**.

II. Sélection et évaluation

1. LES STAGES ET EVENTUELLES NOTES ACADEMIQUES

Minimum un et maximum deux mois dans les stages à option de la spécialité définis par le Président du Master de spécialisation interviennent dans la cote sur 20 points. S'y ajoute la note d'examen du cours de Pathologies neurologiques y compris génétique.

En ce qui concerne les stages,

Lieux de stages

Le Président est le seul habilité à déterminer les stages intervenant dans le calcul de la cote de la partie 2 de la procédure de sélection.

Les lieux de stage à option intervenant dans cette cote pour la **Neurologie** sont :

- **CHU Sart Tilman (1 mois doit obligatoirement y être réalisé)**
- **CHR Citadelle**
- **CHC Clinique du MontLégia**

Modalité de répartition des stagiaires

Le Bureau pédagogique de la Faculté se charge de l'organisation des stages pour les candidat.es étudiant.es, y compris pour ceux des autres universités qui présentent leurs concours à l'ULiège.

Les candidat.es triple 0 et en demande de réorientation sont tenus de prendre contact avec le Président du jury de **Neurologie** afin de déterminer les dispositions pratiques relatives à leur stage.

Méthode d'évaluation

L'évaluation des stages intervenant dans la procédure de sélection est faite sur la base de la grille d'évaluation des stages validée par le Conseil des études.

2. L'ÉPREUVE

Description

Cette épreuve vise à réaliser :

- L'évaluation des connaissances de base et des capacités médicales,
- L'évaluation des motivations pour la spécialité envisagée.

L'épreuve compte pour 30 points.

Elle se déroule **en deux parties, sur la même journée**, selon les modalités suivantes :

- **Epreuve écrite : QCM rassemblant des questions de neurologie.**
- **Epreuve orale : une vignette clinique est communiquée aux candidat.es 30 minutes avant leur passage. Le/la candidat.e doit décrire le tableau clinique, son diagnostic différentiel, son plan d'investigation et de traitement. Les membres du jury interagissent avec le/la candidat.e au fur et à mesure de sa présentation.**

III. Composition du jury d'admission au Master de spécialisation

Président : **Pr Pierre MAQUET**

Secrétaire : **Dr Frédérique DEPIERREUX**

Membres : **Dr Dominique DIVE, Dr Arnaud FUMAL, Dr Gaëtan GARRAUX, Dr Isabelle HANSEN, Dr Julien LY, Dr Isabelle LIEVENS, Dr Emilie LOMMERS, Dr Olivier BODART, Dr Eric PARMENTIER, Dr Gregory TIMMERMANS, Dr Valérie DELVAUX, Dr Stéphanie DELSTANCHE, Dr Sarvnaz SHALSHIAN, Dr Julie TRUONG**

Membres extérieurs : **Dr Philippe DESFONTAINES**

IV. Calendrier

Vendredi 31 mai 2024